

La Turbine est une association fondée en 2006 par deux passionnés de cinéma et de musique qui développe des projets au fil du Rhône et de la Saône. Notre ambition est de transformer les fleuves en vecteurs de culture à travers divers évènements :

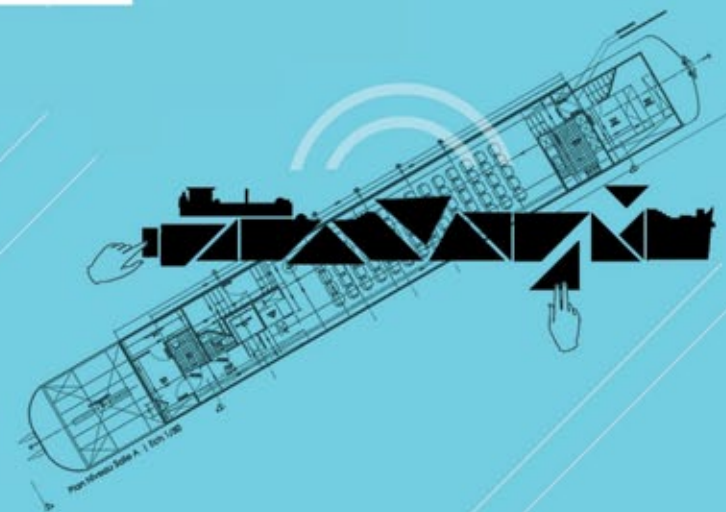
Le festival Cinéfil, entre Valence et Trévoux, rassemble ainsi 7000 spectateurs chaque été. Depuis 2009 les ateliers "Embarquez dans l'Histoire" permettent chaque année à 1500 enfants de découvrir l'Histoire du fleuve à travers les âges.

Aujourd'hui plusieurs projets sont en développement. Résidence photo, vidéo, nouveaux ateliers patrimoniaux, vous pouvez découvrir notre actualité sur

www.laturbine.eu



LA TURBINE



DEMANDE DE
MECENAT

Aménagement de
la péniche FARGO
en lieu culturel
itinérant



Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine
avec le Fonds européen de
développement régional (FEDER).

RhôneAlpes
Région

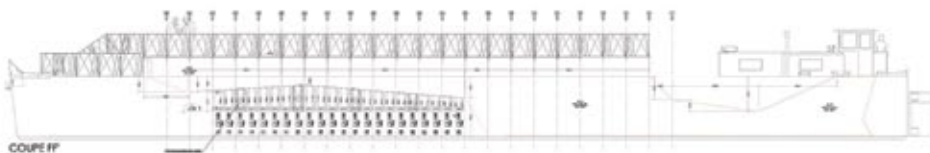


Association La Turbine – 3 rue Chalopin – 69007 LYON
Tel : 09 54 61 93 39 – www.laturbine.eu
SIRET : 494 981 178 00036 - APE : 9002Z

Depuis 2011, la Turbine aménage son propre bateau, le Fargo, une péniche Freycinet de 38 mètres. L'ambition est de transformer ce bateau de marchandises en un outil de production adapté à son environnement.

Cette plateforme à vocation culturelle est pensée de manière entièrement modulable, capable d'accueillir du spectacle vivant, des ateliers, des résidences, des conférences ...

La péniche Fargo quittera son chantier au printemps 2013 pour s'amarrer sur la presqu'île de Lyon, quai Gailleton. Aujourd'hui nous avons besoin de nouveaux partenaires pour finaliser notre projet dans les meilleures conditions possibles.

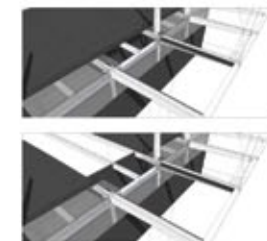
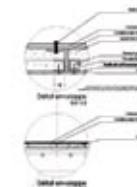


POURQUOI SOUTENIR LA TURBINE ?

Devenir mécène du projet La Turbine c'est contribuer au rapprochement entre le monde de l'entreprise et la culture. Notre dispositif permet de valoriser l'image de votre entreprise auprès de vos partenaires et du grand public.

En tant que mécène vous pouvez être associé de manière spécifique aux différentes étapes de la construction de la péniche par un apport en nature ou une participation financière.

En contrepartie* nous aurons plaisir à vous mettre à disposition la péniche pour la réception de vos invités. En communication, la mention du mécénat apparaîtra sur tous les supports de communication liés à la construction de la péniche.



Notre budget (acquisition / aménagement): 476 650 €

Répartition des aides acquises:

- Subvention européenne	256 636 €
- Conseil Régional	64 159 €
- Mécénat	67 000 €

Répartition du mécénat :

- Compagnie Nationale du Rhône	22 000 €
- Caisse d'Epargne	15 000 €
- Fondation RTE	15 000 €
- Fondation MACIF	15 000 €
- Reste à financer	28 328 €



MECENE, c'est à dire ?

La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (Art 238 bis du CGI).

Exemple de mécénat :

Montant de votre soutien : 10 000 euros
 Réduction de l'impôt sur les sociétés de 60 % : 6 000 euros
 Coût après réduction de l'impôt sur les sociétés : 4 000 euros
 Montant des contreparties 25% du montant du don* : 2 500 euros
 Coût réel du mécénat pour votre entreprise : 1 500 euros

* Des contreparties en communication et relations publiques pour votre entreprise plafonnées à hauteur de 25% du montant du don. 60% de réduction fiscale et 25% de contreparties soit un avantage global de 85% du montant du don pour l'entreprise mécène !

